



MAIRIE DE NANTERRE

Christian Brunet

Adjoint au maire délégué à la
jeunesse et à l'enseignement
secondaire

Nanterre, le 21 juin 2007

A l'attention des représentants
d'associations de parents d'élèves

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez récemment rencontré M. Claude Michellet et Mme Isabelle Balkany afin d'aborder la question de l'accueil des élèves du collège Jean Perrin durant ses travaux de reconstruction. Tant l'Education nationale que le Conseil Général vous a fait savoir qu'en dehors du transfert des élèves au collège André Doucet aucune autre solution, que celle de l'arrêt du projet de travaux, ne serait envisagée.

En janvier dernier, Patrick Jarry, Maire de Nanterre, a rencontré les parents d'élèves du collège Jean Perrin. Souhaitant une solution alternative à celle envisagée par le Conseil Général, les parents d'élèves ont interrogé la municipalité sur la disponibilité des terrains à proximité du quartier. Le Maire de Nanterre a donc procédé à l'inventaire des espaces non occupés en précisant, dans la mesure du possible, les projets auxquels ils étaient destinés.

A la demande des parents d'élèves, une étude de faisabilité d'implantation de locaux provisoires sur les terrains de sport attenants au lycée professionnel Paul Langevin a été conduite par les services municipaux. Les résultats de cette évaluation ont été largement communiqués et chacun a pu s'exprimer sur l'opportunité de ce projet. L'étude faisait état des avantages de cette solution de proximité mais pointait également les difficultés engendrées pour la vie quotidienne du quartier.

La position aujourd'hui adoptée par le Conseil Général confirme le rejet de cette alternative que nous avons pris soin de mettre à l'étude pour compléter le champ des possibilités. Pour autant, la priorité déclarée doit nous amener, désormais, à demeurer très attentifs à la préparation et au déroulement de cette période transitoire, moment important pour toute la communauté éducative du collège Jean Perrin. A ce titre, nous tenons, avec Patrick Jarry, Maire de Nanterre, à réaffirmer notre soutien aux représentants d'associations de parents d'élèves engagés pour l'intérêt des actuel(le)s ou futur(e)s collégien(ne)s, et notre engagement à demeurer à vos côtés durant toute cette période.

En ma qualité d'adjoint au maire délégué à la jeunesse, à l'enseignement secondaire, et en relation avec Marie Claude Garel, adjointe au maire, conseillère générale et représentante au conseil d'administration du collège, soyez assurés de l'attention particulière que nous accorderons au suivi de ce dossier.

Vous priant, Madame, Mademoiselle, Monsieur, de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Christian Brunet